

Charte pour les publications

Cette charte de publication doit être signée par l'investigateur principal responsable pour tout projet accepté par le Conseil Scientifique du registre ART avant toute utilisation des données du registre. L'investigateur accepte les obligations suivantes :

- Un membre du Comité Scientifique et un membre extérieur seront désignés tuteurs du projet. Ces tuteurs seront tenus informés de la conduite et de l'analyse du projet et participeront à la relecture du manuscrit. De fait, ils seront inclus dans la liste des co-auteurs : leur rang dans la liste des co-auteurs sera décidé par l'investigateur principal.
- Pour toutes les publications, les investigateurs coordinateurs du registre ART (Pr R. Seror, Pr A. Ruyssen-Witrand) devront également être cités dans les auteurs.
- L'acronyme ART devra apparaître dans le titre ou le sous-titre de toute publication. Si la politique de publication de la revue ne le permet pas, l'acronyme ART être utilisé dans l'abstract.
- Le draft du manuscrit doit être soumis aux tuteurs du projet et au président du conseil scientifique ART au moins 14 jours avant soumission à la revue sélectionnée. Sans réponse sous 2 semaines après soumission au conseil scientifique, l'investigateur est autorisé à soumettre la publication à la revue sélectionnée.
- L'investigateur devra informer le président du Conseil Scientifique de ART du statut du manuscrit tous les 6 mois (avant chaque réunion du Conseil Scientifique) jusqu'à la publication du manuscrit.
- L'investigateur devra fournir au Comité Scientifique de ART une version électronique du manuscrit dès que la publication est effective.
- La section Remerciements devra inclure les centres investigateurs participants (listés en ligne dans l'ordre décroissant du nombre d'inclusions), le promoteur (Société Française de Rhumatologie) et les laboratoires partenaires selon l'exemple donné ci-dessous.
- Acknowledgements: : " the ART-SFR registry is supported by the French Rheumatology Society. The French Rheumatology Society received grants for conducting the ART registry from Abbvie, Pfizer, UCB, MSD, Biogen, Sandoz, Amgen, Nordic Pharma, Fresenius-Kabi, Mylan. We thank Yacine Boudali, the study coordinator. We would like to thank the ART scientific committee: Pr. X. Mariette, Pr. JE. Gottenberg, Pr. B. Combe, Pr. M. Dougados, Pr. T. Schaefferbeke, Pr. RM. Flipo, Pr. A. Constantin, Pr. J. Morel, Pr. A. Saraux, Pr. M. Soubrier, Pr. O. Vittecoq, Pr. P. Dieudé, Dr. E. Dernis, Pr. H. Marotte, Pr. A. Cantagrel, Pr Avouac. We thank all the investigators recruiting patients in ART registry. We thank Sanoia Health Services for the help to organize inclusion of patients in ART-registry and e-cohort"

- La référence ClinicalTrials.gov devra être indiquée : ID NCT03062865
- Lors de présentations (posters, diapositives) lors de congrès ou réunions scientifiques l'acronyme ART, le logo ART et SFR et les remerciements devront figurer sur tous les supports.

DECLARATION SUR L'HONNEUR :

Je, soussigné(e) , m'engage à suivre la charte de publication du registre ART.

Nom du porteur du projet :

Signature :

Date :